

Macé.

Avec une classe en moins au sein du RPI, l'école devrait fermer à la rentrée

Jusqu'à présent, le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI), dont dépendent cinq communes (Almenêches, Le Château-d'Almenêches, Boissei-la-Lande, Macé et Médavy), fonctionnait sur deux sites : Almenêches et Macé. Mais avec la fermeture d'une classe, prévue par la nouvelle carte scolaire, l'ensemble des enfants pourraient être rapatriés dans un seul établissement à partir de septembre.

En effet, le compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} mars le rappelait : « **Le ministère prévoit une perte de 255 élèves en maternelle et 87 élèves en élémentaire au niveau départemental pour la rentrée 2022. L'Orne doit rendre dix postes d'enseignants.** »

Pour l'année 2021-2022, le RPI comptait 106 élèves, de la petite section de maternelle au CM2, répartis en six classes (quatre à Almenêches, deux à Macé), un nombre qui devrait rester sensiblement le même à la rentrée prochaine.

Décision au prochain conseil de la CdC

S'ils s'attendaient à cette fermeture, les parents d'élèves ont fait entendre, dès l'annonce, leur volonté de trouver la meilleure solution possible. Plusieurs options se présentent : soit poursuivre avec un fonctionnement sur les deux sites et choisir lequel des deux perdra une classe, soit ramener tous les écoliers à Macé ou à Almenêches.

« **En mars, nous avons réalisé un sondage auprès des familles ; il en est ressorti que la grande majorité a trouvé plus approprié de rapatrier l'ensemble des élèves à Almenêches** », affirme John Lainé, l'un des représentants des parents d'élèves.

En faveur de ce dernier scénario, l'état presque neuf des locaux d'Almenêches, alors que de nombreux travaux sont à prévoir à Macé. John Lainé liste, entre autres, la présence d'amiante dans les toilettes et sur le toit du préau, la porte d'entrée de l'établissement qui ne ferme pas, l'absence de détecteur d'incendie, le danger représenté par un sapin dans la cour ou encore les fenêtres de la garderie à changer.

Lundi 2 mai, la commission scolaire de la Communauté de communes des Sources de l'Orne s'est réunie, les parents d'élèves ont été conviés pour y donner leur avis. « **On a**

été entendus», s'est réjoui John Lainé, alors que les élus ont décidé de proposer le rapatriement de tous les enfants sur le site d'Almenêches. Proposition qui sera votée lors du prochain conseil communautaire, confirme Christian Leloup, vice-président de la commission de la CdC.



Jusqu'à présent, le Regroupement pédagogique intercommunal était partagé sur deux écoles :
Almenêches et Macé.